

La prudhomie

Entre l'étang de Berre et la mer Méditerranée, l'implantation géographique de Martigues offre des ressources très importantes en poissons. L'histoire de la ville est donc étroitement liée à celle de la pêche d'où la création d'une prud'homie le 1er janvier 1791.

Présentation

L'histoire de la ville est étroitement liée à celle de la pêche pratiquée par le petit art (bateaux de petites dimensions naviguant sur les étangs et en mer jusqu'à 3 milles du rivages) et le grand art qui s'exerce au large.



Honoré Boze, La Prud'homie du plan de Meyran, 1850-1860, huile sur carton fort, 30 x 45 cm, musée Ziem, Martigues / photo : Gérard Dufrêne

Ces formes mobiles coexistent avec les bourdigues. Placés dans les chenaux, ces appareils de pêches fixes captent une grande partie des poissons et entravent la circulation des navires.

Cette économie engendre de nombreux conflits. Il convient de les arbitrer, de réglementer et, notamment, de délimiter l'espace maritime dédié à chaque type de pêche. Dès la fin du XIII^e siècle, les pouvoirs politiques font appel à des prudhommes – hommes probes – afin de fournir une expertise dans les décisions de justice.

Mais il faut attendre la Révolution française pour que la prud'homie de Martigues devienne une institution à part entière. Prenant modèle sur le tribunal de pêche de Marseille, qui existait sous l'Ancien Régime, Martigues applique le décret de décembre 1790 maintenant et étendant ce système juridique aux ports méditerranéens qui le souhaitent. La prud'homie martégale est instituée le 1er janvier 1791.

À sa fondation, elle est sise sur le plan de Meyran dans un local où la corporation du grand art se réunissait déjà. Le tribunal siège dans une petite bâtisse d'un étage, dépendance d'une chapelle de Pénitents noirs (1654) désaffectée en 1758 puis transformée en une halle aux poissons, un refuge pour les chemineaux et une scène de théâtre populaire.



La Prud'homie de pêche, carte postale, fonds des archives communales de Martigues (4Fi4-27)





Joutes dans le canal du Roi, fête de la Saint-Pierre devant l'ancienne prud'homie, fonds des archives communales de Martigues (3 Fi)



Devant l'ancienne prud'homie avant 1899, fonds des archives communales de Martigues (3 Fi 274 - 13)



La Prud'homie de pêche, carte postale, fonds des archives communales de Martigues (4Fi4-39)

Le 1er août 1858, un bâtiment est spécifiquement inauguré pour la prud'homie martégale, tout près de l'ancienne bâtisse de l'autre côté de la route départementale, au débouché du pont du Roi sur le plan de Meyran. Il se situe devant la façade sud de l'ancienne mairie, l'hôtel Colla de Pradines, à l'emplacement actuel de la terminaison ouest du quai des Anglais. Le rez-de-chaussée accueille la halle aux poissons. Le tribunal se trouve au 1er étage. La façade est en bordure de chaussée. Édifice sobre et imposant, ordonnancement de fenêtres en arcs plein cintre, la façade sud possède une corniche à modillons sous la toiture. L'entrée est marquée par un tympan soutenu par deux pilastres à chapiteaux corinthiens ; l'inscription « Tribunal de pêche » est en lettres dorées.

Dès 1906, les prud'hommes se préparent à l'expropriation ; les projets de la construction de la passe de Caronte impliquent la destruction du plan de Meyran. Cette deuxième prud'homie disparaîtra au cours des années 1920.





Démolition de l'ancienne prud'homie, 12 décembre 1923, fonds des archives communales de Martigues – Travaux de la traversée de Martigues – Photo n° 52

La prud'homie actuelle se situe au 12, quai Lucien Toulmond sur une parcelle de 695 m². L'immeuble comprend deux étages. La porte d'entrée comporte un relief où figure les outils et des produits de la pêche associés aux armes de saint Pierre, patron des pêcheurs. L'immeuble a été vendu à la communauté des patrons-pêcheurs en 1920 par Michel Coste, négociant. L'inauguration se déroule le 3 juillet 1921. Entre 1859 et jusque vers 1910, le bâtiment avait été le siège d'un couvent de la congrégation des sœurs du Saint-Nom-de-Jésus-et-de-Marie.



Fronton avant de l'entrée du bâtiment du tribunal de pêche de Martigues, quai Lucien Toulmond, service Ville d'art et d'histoire, août 2019



La prud'homie de pêche de Martigues aujourd'hui, quai Lucien Toulmond, photo communiquée par Jo Ros, droits réservés


Au début du XXe siècle, lors de la transformation industrielle, les bourdigues disparaissent du paysage martégal. Aujourd'hui, la pêche reste, cependant, une activité importante. Martigues est, avec Sète, la région la plus fréquentée en nombre de mois-navires pour l'année 2016 sur la zone littorale qui va de Nice à Port-Vendres. Le territoire de la prud'homie martégale s'étend des Sainte-Marie-de-la-mer, à l'ouest, jusqu'à Carro, à l'est.


Contact



SERVICES MUNICIPAUX
CULTURE

LES ARCHIVES COMMUNALES

 Rond-point de l'Hôtel de ville
Avenue Louis Sammut
13500 Martigues (<https://www.google.com/maps/?q=Rond-point+de+l'Hôtel+de+ville+Avenue+Louis+Sammut+13500+Martigues>)

 0442443065

 [Courriel](#)



MAIRIE DE LA VILLE DE MARTIGUES

Avenue Louis Sammut
BP 60101
13692 Martigues cedex

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

OK, tout accepter

[Personnaliser](#)